



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

PME

Question écrite n° 7380

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des entreprises et du commerce extérieur sur l'importance de l'outil informatique dans la croissance des entreprises. Aujourd'hui, 25 % de la croissance européenne et 40 % des gains de productivité réalisés dans l'Union européenne trouvent leur origine dans les nouvelles technologies. On peut déplorer le fait que les petites entreprises françaises n'aient pas pris conscience de l'importance de l'outil informatique pour développer et pérenniser leur activité, faute de moyens, faute d'information, mais aussi faute de formation. Aussi il souhaiterait connaître ses intentions en la matière.

Texte de la réponse

L'importance des technologies de l'information pour la compétitivité des entreprises et le retard relatif de la France dans ce domaine ont été diagnostiqués depuis plusieurs années. Le Gouvernement veut gagner un point de croissance du PIB, et c'est peut-être la moitié de cet effort qui est atteignable grâce aux TIC, le Gouvernement précédent avait lancé deux initiatives importantes : un programme de sensibilisation et d'accompagnement des professionnels à l'économie numérique intitulé « Entrepreneurs, faites le choix de l'économie numérique », qui s'adresse particulièrement aux TPE, c'est-à-dire aux entreprises indépendantes de moins de vingt salariés ; l'opération « TIC et PME 2010 » pour aider les différents secteurs économiques (une vingtaine ont répondu à nos appels à projets) à développer les solutions adaptées à leur problématique métier en matière d'échange interentreprises, en s'appuyant sur les standards internationaux. Il faut souligner que ces deux actions se font dans le cadre d'une collaboration exemplaire entre l'État et les acteurs économiques représentés par la CGPM, le MEDEF, l'ACFCI... Les services déconcentrés de l'État (DRIRE) mènent en outre un grand nombre d'actions en partenariat avec les collectivités locales et les organisations consulaires pour aider les entreprises à mieux utiliser les TIC. Enfin, l'État joue un rôle d'incitation et d'exemple fort en mettant lui-même en place des services dématérialisés, notamment pour les entreprises. La numérisation des entreprises, ce n'est pas seulement déployer des réseaux et installer des ordinateurs, c'est surtout moderniser les processus, changer les habitudes de travail pour tirer le meilleur parti de ces outils. C'est donc une action de fond qui s'inscrit dans la durée pour aboutir à une véritable transformation de notre économie. Le Gouvernement a donc décidé de poursuivre et de prolonger ces différentes actions qui portent leurs premiers fruits : le 10 octobre dernier le ministère de l'économie, des finances et de l'emploi a annoncé le lancement d'une offre de financement privilégiée à destination des PME/TPE ayant obtenu leur « passeport pour l'économie numérique » ; à partir de l'année prochaine, des moyens financiers seront engagés au niveau des DRIRE pour commencer le déploiement dans les PME des solutions qui sont élaborées dans le cadre des projets TIC et PME 2010 ; le Gouvernement a lancé un plan d'action global de mesure et de réduction de la charge administrative dont les premiers résultats montrent que 50 % des gains seront obtenus grâce à la dématérialisation des relations vis-à-vis des usagers (citoyens et entreprises). Pour accompagner cet effort et inciter les entreprises à se tourner encore d'avantage vers l'usage des nouvelles technologies, le ministère de l'économie, des finances et de l'emploi étudie comment favoriser la mise en place de plates-formes de dématérialisation privées offrant aux entreprises un point d'accès unique à différents services, à l'image des deux plates-formes qui se développent

pour simplifier les procédures export. Avec l'aide des différents acteurs économiques, le ministère de l'économie, des finances et de l'emploi apporte donc l'information, la formation et les outils nécessaires pour que les entreprises et notamment les PME, maîtrisent complètement ce qui est devenu le système nerveux de l'économie moderne.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7380

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Entreprises et commerce extérieur

Ministère attributaire : Entreprises et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 octobre 2007, page 6273

Réponse publiée le : 25 décembre 2007, page 8249